

Les définitions de notre leçon : Paysan et seigneurs au Moyen Âge

Corvée : travail gratuit et obligatoire effectué par les paysans pour le seigneur.

Réserve : terres que le seigneur garde pour lui-même, qu'il fait cultiver par des paysans (serfs) et d'autres soumis à la corvée.

Seigneurie : territoire sur lequel le seigneur exerce son pouvoir.

Tenures : terres que le seigneur loue aux paysans en échanges de redevances et de corvées.

Adoubement : cérémonie au cours de laquelle un jeune homme devient chevalier.

Noblesse : ensemble des seigneurs laïcs et des chevaliers qui forment un groupe.

Tournoi : jeu guerrier dans lequel s'affrontent les chevaliers.

Banalité : taxes payées au seigneur pour l'utilisation obligatoire de son four, de son moulin ou de son pressoir.

Serf : paysan non libre, qui appartient à un seigneur.

Vilain : paysan libre.